

**“Pour Casseuil, avec cœur et expérience”**

## Jean-Claude MASSON, une candidature guidée par l’amour de Casseuil et le sens des responsabilités

Depuis toujours profondément attaché à Casseuil, j’ai eu l’honneur de m’engager au service de notre commune en qualité de 2ème adjoint puis de 1er adjoint et enfin de Maire de 1984 à 1995, avec détermination et bienveillance.

Fort de mon expérience dans la vie locale, associative et professionnelle, je souhaite aujourd’hui poursuivre cet engagement avec une équipe soudée, compétente et à l’écoute.

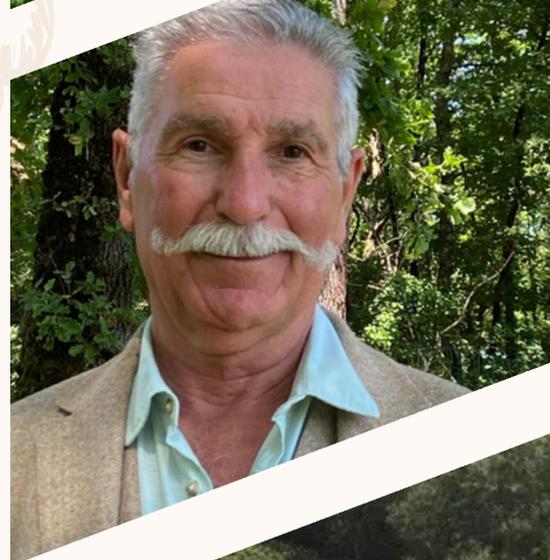
### Notre ambition :

**Préserver ce qui fait l’âme de Casseuil tout en accompagnant son développement avec bon sens et humanité.**

### Nos priorités :

- Valoriser notre patrimoine naturel et rural
- Soutenir les initiatives locales et renforcer la vie associative
- Assurer un cadre de vie agréable, sûr et solidaire
- Agir pour une commune dynamique, moderne et à taille humaine

L’équipe qui compose cette liste a pour ambition de représenter avec force chaque Casseuillais.



Notre site :  
**[casseuil2026.fr](http://casseuil2026.fr)**



# “CASSEUIL, Entre terre et Garonne”

Chères Casseuillaises, Chers Casseuillais,

Dans quelques mois, vous allez élire le conseil municipal qui va nous engager, **TOUS**, pour les 6 prochaines années.

Notre petit village de **370 âmes** a besoin d'assurer sa survie administrative et pour ce faire d'avoir des gestionnaires qui l'aiment, et veulent le préserver au service de ses habitants.

C'est dans cet état d'esprit que nous avons réuni onze forces vives pour que CASSEUIL devienne le village de demain, soucieux du bien-être de ses habitants, de leur confort et de leur bien vivre en rural.

**Onze forces vives** avec des cursus différents, afin d'additionner les compétences de chacun au service des Casseuillais.

Nous avons voulu nous présenter à vous, suffisamment tôt, pour que vous puissiez mieux nous connaître, analyser et juger le sérieux de notre démarche et, enfin, pouvoir voter en votre âme et conscience le moment venu avec une profession de foi précise, professionnelle et ambitieuse dans la sagesse des chiffres.

---

## Quels seront nos 8 chantiers prioritaires ?

### 1° VOIRIE

- Apporter aux Casseuillais une **voirie entretenue**, c'est à dire passer de l'entretien épisodique à l'entretien régulier.
- Ne pas attendre que la voirie soit faïencée ou avec des nids de poule pour intervenir.
- Reprendre **l'entretien des fossés** qui garantit la bonne tenue des routes.
- Offrir un **fauchage régulier**, sérieux et ordonné.
- Apporter aux Casseuillais une **circulation piétonne** en adéquation avec l'évolution des constructions. Repenser les trottoirs au Mayne, à la Carbonnière, à Belle Vue, au Pas Saint Georges, à Clavet, au Tucot, à Pireau et au Roc, avec un éclairage solaire dont la consommation sera gratuite pour la commune.

## **2° BÂTIMENTS COMMUNAUX** : En 1995, Casseuil était “**le village en action**”

En 2025, il est devenu “**le village à l’abandon**”!

Jugez vous-même :

- L’église mérite un **traitement fongicide** de ses murs ainsi que le mur d’enceinte.

Un arbuste pousse sur le clocher risquant une dégradation des pierres, il faudra l’enlever.

- La toiture de la salle des fêtes recevra un traitement fongicide, et les boiseries seront reteintées.
- L’abri bus de la place sera **repeint** et la toiture traitée au **fongicide**.
- Le mur de l’ancienne école sera **nettoyé** des tags qui le souillent depuis des années et repeint, ainsi que les murs du logement locatif qui souffrent d’un défaut d’entretien évident.
- Le kiosque d’information et de service devra être rendu opérationnel car Casseuil ne possède plus de toilettes publiques, le kiosque étant fermé et les WC inutilisables... Cette absence d’entretien est inacceptable... Le Maire et son conseil municipal auraient-ils oublié la notion juridique de “ **la gestion en bon père de famille**” ?
- Il sera repeint et réparé pour retrouver son but originel : **accueillir les visiteurs** en leur offrant toutes commodités et en les informant sur le patrimoine, nos quatre châteaux : Pudris (XVI° et XVIII°) avec son portail renaissance, la tour du Castéras (XVI°) où Henri de Navarre et Catherine de Médicis se rencontrèrent, Montalban ou Montauban (XVI° et XIX°) où naquit Louis le Pieux en 778, le Couloumey (XVII°) avec sa fontaine pétrifiante et l’histoire de notre village (Cassinogilum) qui est particulièrement riche.

Voilà qui évitera sa **destruction prévue** par le Maire actuel qui n’a, visiblement, qu’un seul objectif : détruire le patrimoine de notre village !!! Pourvu que le Maire actuel ne rase pas notre « vieille église » au motif qu’elle n’est plus beaucoup fréquentée et qu’elle est « vieille » !!!

- Les barrières du terrain de football seront repeintes et le terrain sera repensé pour être adapté au monde actuel mais toujours dans un esprit de détente, de sport et d’entretien physique.
- Le bâtiment des vestiaires qui n’a jamais été entretenu depuis sa construction mérite un démoussage du toit et un traitement fongicide, une peinture sur les murs et portes, la réfection des éclairages extérieurs qui sont cassés et la remise en état des WC.
- Le presbytère qui est inoccupé depuis des années ! Notre idée est fort simple : on reprend le garage locatif et les deux garages suffisent à l’atelier communal, économisant ainsi **3.500 € de loyer annuel chez un tiers**.

- Le premier étage sera réservé au petit matériel et au rangement communal. De plus, seront affectés à l'employé la cuisine et les sanitaires à toutes fins utiles.

Voilà qui évitera une **dépense pharaonique** voire la vente du presbytère, solution envisagée par le Maire actuel, qui est un bien communal dépositaire de la vie de notre village et plus particulièrement de notre ancien curé Edouard CASTAGNE, Curé de Casseuil de juin 1907 jusqu'en 1961.

**On ne peut pas tout détruire car c'est le chemin de nos aïeux qui a conduit inévitablement au nôtre ! À nous d'en prendre soin !**

### 3° URBANISME - SÉCURITÉ

- La nouvelle municipalité devra étudier et repenser la traversée du village. **Casseuil est le seul village des alentours qui n'a pas réorganisé sa traversée** afin de l'embellir par un fleurissement du cheminement, la rendre plus sécurisante par des ralentisseurs, plus piétonnière par la création d'une voie verte et plus fonctionnelle par la création de parkings.
- Dans ce cadre-là, sera incluse la création d'une **place avec des parkings** devant le cimetière. Cet aménagement urbanistique redonnera un cœur et une âme au village en assurant une liaison entre la Mairie et l'Eglise.
- Nous lancerons une étude de faisabilité, d'obtention de subvention, de financement et planifierons les tranches de travaux dans le temps.
- Ce chantier apportera une plus-value significative aux demeures des riverains en cas de vente. **Il s'agit d'un enjeu majeur de modernisation de notre village**
- L'accessibilité de la Mairie sera mise aux normes pour l'accueil des handicapés conformément à la loi du 11 février 2005 et il sera créé des parkings et des places réservées aux personnes à mobilité réduite. Nous conserverons, bien entendu ce patrimoine et contrairement au Maire actuel qui veut construire une mairie ailleurs, alors qu'elle est ouverte seulement deux demi-journées par semaine ! Nous l'adapterons, l'embellirons pour le bien être des Casseuillais ... mais elle sera sauvegardée... sans dépenses démesurées et inutiles au moment où l'Etat se désengage de plus en plus avec une **dette devenue abyssale** !
- Nous doterons la commune de matériel de secours (couverture de survie, matériel d'hébergement, etc....) afin d'être opérationnel en cas de sinistre ou de situation d'urgence.
- Le mur de soutènement de l'ancien cimetière devra être sécurisé par un grillage.

## 4° ÉCONOMIE

- Chaque futur conseiller municipal s'engage à **conduire en « bon père de famille »** la mission qui lui sera confiée avec un seul objectif : l'intérêt commun.
- Nous maintiendrons une **fiscalité sage** afin de ne pas alourdir la pression fiscale des ménages, tout en tenant compte de la suppression de la taxe d'habitation qui fait supporter aux seuls propriétaires tout le poids de fiscalité locale.
- Nous réduirons le parc des véhicules qui est **disproportionné** afin de réduire le coût des assurances et de l'entretien. Un inventaire du patrimoine sera établi.
- Concernant l'évolution de la population (INSEE), la courbe **ne cesse de décroître** : 395 hab. en 1990, 401 hab. en 2016, 373 hab. en 2022 soit - 26 hab., - 6,6 % en 32 ans et plus grave encore – 32 hab., - 8% sur les 6 dernières années ! Et avec, 40 % de la population qui a plus de 60 ans !
- La data estime que la population en 2025 serait de 354 habitants !!! Si cela se vérifiait, ce serait une situation démographique et économique préoccupante pour notre village.

### **La mort des petits villages n'est pas inéluctable si on se réveille !**

Il sera donc urgent de plancher sur cette situation qui à terme deviendra alarmante en terme de dotations voir en nombre de foyers fiscaux donc de recettes sur le budget communal, et prendre les dispositions nécessaires afin d'inverser la courbe.

## 5° ANIMATION / SPORT / CULTURE

- La nouvelle municipalité aidera et soutiendra les diverses associations (chasse, société des fêtes, culture, histoire...) qui ont pour vocation d'apporter aux habitants un bien-être nécessaire au bien-vivre ensemble. **Tout sera fait pour rassembler les forces vives du village dans un esprit constructif, positif et sans sectarisme.**
- Si nous sommes élus, jamais plus vous ne verrez notre municipalité refuser le prêt des tables et chaises au comité des fêtes la veille d'un marché gourmand, réduisant à quémander l'aide à la mairie de Caudrot qui a gentiment et gracieusement dépanné l'association du village voisin !
- Aussi, nous transformerons le préau et la cantine de l'ancienne école pour créer la maison des associations qui sera mise à leur disposition **gratuitement contrairement à la politique municipale actuelle**, afin qu'elles puissent, convenablement, animer notre village. Là aussi, le but sera de rassembler le cœur du village autour de la Mairie (Administration, culturel et cultuel).

- Sur le terrain de football, sera mis en place un **parcours sportif** et de santé pour les adultes. Concernant les jeunes de 0 à 19 ans, qui représentent 60 personnes soit 16% de la population (source INSEE) et pour qui, rien n'est fait, un terrain de jeux leur sera destiné.
- Une **boîte à livres** sera installée dans le kiosque à côté de l'oratoire de la Vierge afin d'encourager les échanges culturels.
- Nous impulserons la création d'un **club de généalogie** et un **atelier de peinture d'art**.

## 6° INFORMATION

- La municipalité doit enfin s'ouvrir au dialogue avec ses habitants par la mise en place de :
- Un véritable site internet où chaque concitoyen pourra communiquer avec sa mairie, donner des idées constructives et participer ainsi à sa gestion, et bien entendu obtenir l'information en temps réel concernant la vie communale et la vie associative.
- Les Casseuillais ont le droit de savoir où vont leurs impôts locaux et si les choix de la municipalité sont justifiés.
- Un **bulletin d'information semestriel**, digne de ce nom, permettant à chaque Casseuillais qui n'est pas un adepte de l'informatique, de prendre connaissance des projets, des réalisations et des informations pratiques. Chaque habitant a droit impérativement à l'information sur les destinées de son village dans un temps raisonnable.

## 7° SOCIAL

- Afin d'accompagner les jeunes et ceux qui sont en difficulté à trouver une orientation, un emploi, il sera mis en place une cellule de **conseil et d'accompagnement** pour les aider à donner de l'intérêt à leur curriculum-vitae. Nous les mettrons en contact avec les clubs d'entreprise de la région qui sont une porte d'entrée dans le monde du travail.
- Pour les séniors en situation de dépendance, le CCAS proposera un accompagnement avec une mise en relation auprès des services compétents dans le but de simplifier leurs démarches.
- Afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées, il sera mis en place un **service de vigilance** téléphonique pour les plus de 70 ans, afin de vérifier à distance du bien-être de nos anciens dans les périodes de canicule ou de pandémie et déclencher une intervention en cas d'urgence. Casseuil a beaucoup souffert de ce manque d'empathie lors de la pandémie de Covid 19.

## 8° ENVIRONNEMENT / ÉCOLOGIE

- Afin de préserver notre campagne qui est belle et doit le demeurer, nous veillerons au respect de l'environnement concernant les **dépôts sauvages** qui hélas sont toujours d'actualité.
- À l'entrée du village, à l'intersection de la route de la Mairie avec la D1113 sera créé ou (recréé) un massif de fleurs souhaitant la bienvenue aux entrants.
- La place publique sera embellie par des **massifs floraux** afin de rendre notre village plus accueillant, des places de parkings seront matérialisées afin d'organiser le stationnement et la barrière bois qui s'écroule depuis des années sera remplacée.

### Qui sont les 11 candidats à vos suffrages ?

1° Monsieur **MASSON Jean-Claude** - 72 ans, **MAIRE de CASSEUIL de 1984 à 1995**, Agent Général d'Assurances retraité.

2° Madame **LABAT Jessica** - 33 ans, Assistante commerciale.

3° Monsieur **CABIROL Bernard** - 66 ans, Chef d'entreprise retraité.

4° Madame **BETHON Célia** - 28 ans, Comptable, **trésorière du comité des fêtes de Casseuil.**

5° Monsieur **DOMINGUEZ Ludovic** - 35 ans, Chef d'entreprise.

6° Madame **MASSON Marie-Josée** - 63 ans, Attachée de Direction retraitée, **ancienne rédactrice de mairie.**

7° Monsieur **DUDON MITON Guewin** - 33 ans, Menuisier.

8° Madame **HIRTZ Mathilda** - 35 ans, Professeur des écoles.

9° Monsieur **YAO Aho Pascal** - 33 ans, Conducteur d'équipements, **Président du comité des fêtes de Casseuil.**

10° Madame **LIZZIT Sandrine** - 53 ans, Enseignante au lycée.

11° Monsieur **LAMBERT Wilfried** - 41 ans, Re programmeur, **Vice-président du comité des fêtes de Casseuil.**

**Venez voter nombreux si vous voulez que Casseuil devienne le village de demain, votez pour "CASSEUIL Entre terre et Garonne", ne rayez personne sur la liste, à défaut votre vote serait considéré comme nul conformément au scrutin de liste paritaire.**

Retrouvez l'ensemble de nos propositions sur : [casseuil2026.fr](http://casseuil2026.fr)





**CASSEUIL**  
*Entre terre et Garonne*

**Votre équipe, c'est nous !**



**Jean Claude MASSON**



**Jessica LABAT**



**Bernard CABIROL**



**Célia BÉTHON**



**Ludovic DOMINGUEZ**



**Marie Josée MASSON**



**Guewin DUDON MITTON**



**Mathilda HIRTZ**



**Pascal YAO AHO**



**Sandrine LIZZIT**



**Wilfried LAMBERT**